

Séance du vendredi 08 décembre 2023

Date de la convocation: 06/12/2023

<b>Membres en exercice :</b> 14	<b>L'an deux mille vingt-trois et le huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,</b>
<b>Présents :</b> 9	
<b>Votants:</b> 11	<b>Présents :</b> Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY
<b>Pour :</b> 11	
<b>Contre :</b> 0	
<b>Abstentions :</b> 0	<b>Représentés :</b> Richard DETHYRE par Joël BOISSIERE, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT
	<b>Excusés :</b> Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART
	<b>Absents:</b>

**ANNULE ET REMPLACE ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE - (D 2023 196)**

Le Maire rappelle que les points de livraison (PDL) supérieur à 36 KVA ainsi que ceux relatifs à l'éclairage public ne sont pas éligibles au tarif réglementé de l'électricité. Ces PDL font aujourd'hui l'objet de deux contrats dans le cadre d'un marché d'achat groupé d'électricité qui arrive à échéance le 31 décembre 2025. Le Maire explique qu'il convient de délibérer avant le 15 décembre 2023 pour intégrer le futur marché d'achat groupé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Vu le Code de la commande publique et notamment ses article L 2113-6 et L 2123-7,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L. 331-1, L.441-1 et L.441.5,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté validé par délibération du Conseil Syndical n° 081.CS.2023 du 26/06/2023 du coordonnateur, le Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEN),

Considérant que COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies par délibération 2022-005 en date du 26 janvier 2022.

Considérant que le groupement de commandes dont COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR est actuellement membre est constitué jusqu'à la date d'expiration des accords-cadres et marchés qui en sont issus, à savoir le 31/12/2025 pour l'électricité.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR d'adhérer au groupement de commandes dont la convention constitutive est annexée afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2026 pour l'électricité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération,

AUTORISE l'adhésion de COMMUNE DE CHATEL CENSOIR en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement,

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,

AUTORISE le Coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement,

AUTORISE le Maire à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaires à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière,

AUTORISE au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération,

DONNE MANDAT au Coordonnateur et au Gestionnaire de l'Yonne pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente

délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies,  
 DONNE MANDAT au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte COMMUNE  
 DE CHÂTEL-CENSOIR dans le cadre de la convention constitutive.  
 AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

**Annexe 1 : Liste des Points De Livraison (PDL) de la COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR à intégrer au  
 groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Équipement et d'Environnement  
 de la Nièvre pour l'achat d'électricité sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.**

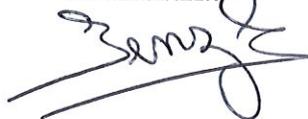
Fluide	Nom du site	Adresse du site	Numéro PDL	Date d'entrée	Recours électricité HVE
Electricité	ECOLE ELEMENTAIRE	Chemin de la Chatonnaire	3000124303384 0	1/1/2026	
Electricité	MAIRIE	Place Aristie Briand	3000124027387 8	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	Avenue de la Gare	1249015918584 4	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	Rue du colonnel Rozanoff	1249117221047 5	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	Route d'Asnières	1249175108167 3	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	rue des Vaux Roumis	1249189579948 1	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	rue des Bordes	1249204051720 5	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	rue Champion	1249218523504 0	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	rue de Magny	1249276410626 6	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	23 rue de la Fontaine	1249290882400 4	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	Lieu dit La Place	1249305354187 1	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	19 rue Côte d'Oson	1249348769520 4	1/1/2026	
Electricité	ECLAIRAGE PUBLIC	rue de la Chatonnaire	1249377713083 2	1/1/2026	

Annexe 2 : Liste des Points De Livraison (PDL) de la COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'électricité sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté **SI ET SEULEMENT SI LE TARIF REGLEMENTE EST SUPPRIME.**

Electricité	BATIMENT HALTE NAUTIQUE	rue de Magny	1248335745026 1	1/1/2026	
Electricité	BORNE MARCHE	6 place Aristide Briand	1249088277480 7	1/1/2026	
Electricité	CENTRE PREMIERE INTERVENTION	Avenue de la Gare	1243386391260 8	1/1/2026	
Electricité	COMMUNE DE CHATEL CENSOIR	36 rue Cotteau	1249044862147 7	1/1/2026	
Electricité	EGLISE	rue du presbytère	1247597684240 3	1/1/2026	
Electricité	LOGEMENT ECOLE	36 rue Cotteau	1243849493222 4	1/1/2026	
Electricité	MAISON MEDICALE	36 rue Cotteau	1241924741344 0	1/1/2026	
Electricité	SALLE POLYVALENTE CHATEL CENSOIR	Route d'Asnières	1249160636380 7	1/1/2026	
Electricité	TERRAIN DE CAMPING	rue de Magny	1249261938848 1	1/1/2026	

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET




Sous Préfecture AVALLON (Yonne)  
Date de réception de l'AR: 13/12/2023  
089-218900918-20231208-D\_2023\_196-DE